

## LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS

### DU FCP DORVAL DRIVERS EUROPE

Part R : FR0010158048

Part Q : FR0013378163

Part N : FR0013300241

Part I : FR0010840629

Paris, le 14/03/2025

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement DORVAL DRIVERS EUROPE (ci-après le « FCP » ou le « Fonds ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons vous informer de l'évolution de votre Fonds selon les termes et conditions de l'opération décrite ci-dessous.

#### Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Dorval Asset Management, société de gestion de votre Fonds, a décidé de le faire évoluer comme suit :

- Augmentation du risque de change de 10% maximum à 40% maximum de l'actif net.
- Suppression de la classification AMF sans modification de la stratégie d'investissement applicable.

Ces modifications sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

#### Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 21/03/2025.

**Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir à tout moment sans frais le rachat de vos parts, le Fonds ne prélevant pas de commissions de rachat.**

Votre contact commercial habituel se tient à votre disposition pour vous éclairer sur vos choix si vous le jugiez utile.

**Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

- **Modification du profil de risque** : Oui
- **Augmentation du profil de risque** : Oui
- **Augmentation potentielle des frais** : Non
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque** : Significatif



**Quel est l'impact de ces opérations sur votre fiscalité ?**

La fiscalité applicable au Fonds est inchangée. Toute sortie est soumise au régime des plus-values de cessions de valeurs mobilières.

**Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?**

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Classification (optionnel)</b>	Actions Européennes	Néant

<b>Modification du profil de rendement/risque</b>			
<b>Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*</b>	<b>Liste avec les fourchettes d'exposition</b>	<b>Liste avec les fourchettes d'exposition</b>	<b>Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :</b>
Risques à classer - des évolutions les plus importantes sur le portefeuille aux évolutions les moins importantes.	Risque de change [0% ; 10%]	Risque de change [0% ; 40%]	+

### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Informations Clés (DIC), du prospectus et du document d'information précontractuel dans le cadre de SFDR (PCD).

D'une manière générale, il est recommandé aux porteurs de l'OPCVM de prendre régulièrement contact avec leur conseiller habituel sur leurs placements. Il se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire dont vous auriez besoin.

Les DIC, Prospectus et PCD actuels de votre Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com) et peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : Dorval Asset Management - 111, boulevard Pereire 75017 PARIS - Tél : + 33 (0) 1 44 69 90 44 - Fax : + 33 (0) 1 42 94 18 37 – Email : [Informations@dorval-am.com](mailto:Informations@dorval-am.com)

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric PONCHON

Directeur Général



